

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00181

Numéro SIREN : 438 223 273

Nom ou dénomination : 5 AXES

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 2449

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 5 AXES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		ZA LA HORSTIERE 13670 ROGNONAS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 3 8 2 2 3 2 7 3 0 0 0 2 2		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 164	AK	1 343	1 820
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	296 659	AS	268 158	28 500
		Autres immobilisations corporelles	AT	167 823	AU	129 287	38 535
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	128	BI		128	
TOTAL (II)		BJ	467 775	BK	398 789	68 986	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	86 440	BM		86 440
		En cours de production de biens	BN	39 900	BO		39 900
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	54 890	BS		54 890
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	319 009	BY	1 485	317 524
		Autres créances (3)	BZ	3 337	CA		3 337
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	104 940	CG		104 940	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 635	CI		6 635	
	TOTAL (III)	CJ	615 153	CK	1 485	613 668	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 082 929	IA	400 274	682 654	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL 5 AXESNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	194 932
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 947
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	217 879

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO	

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	228 320
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 122
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 267
Dettes fiscales et sociales	DY	113 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	464 775

Ecart de conversion passif* (V)	ED	
---------------------------------	----	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 682 654

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	297 607
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 5 AXES				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	71	FB		FC	71	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 257 963	FE	54 048	FF	1 312 011	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 258 035	FK	54 048	FL	1 312 083	
	Production stockée*				FM	(5 156)		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	8 833		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 827		
	Autres produits (1) (11)				FQ	36		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 320 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	462	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	216 233	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 224)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	305 180	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 947	
	Salaires et traitements*					FY	538 428	
	Charges sociales (10)					FZ	215 389	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	21 225
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	15
	Autres charges (12)					GF	1 306 658	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	13 966	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 974	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 974
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 974)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 992	

Néant ☐ *

										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	45
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(45)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)									HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 320 624
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 308 677
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	11 947
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	54 133
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	822
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	32 972
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 21 554									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	11 418	obligatoires		A9	21 554		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	7 218	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	4 200		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
45											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL 5 AXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 682 655 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 947 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



REGLES ET METHODES COMPTABLES

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

 REGLES ET METHODES COMPTABLES

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

nf

5 AXES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA La Horsière
13870 ROGNONAS
438 223 273 RCS TARASCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 11 947 euros de la manière suivante :

- 11 947 euros au compte " Autres Réserves "

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2023

Cette résolution est adoptée par l'associé présent

Certifié conforme
la Gérance

